

L'association « Mémoire et Patrimoine de Les Marches » a été fondée en juin 2006 et s'active depuis lors à réaliser son objectif, à savoir la sauvegarde, la valorisation et l'étude du patrimoine de la communauté de Les Marches dans toute sa diversité.

Pour toute information :

06 88 72 87 77

Ghislain GARLATTI

Le premier numéro de ce périodique est paru en mai 2007. Sortant deux fois par an, le *Bulletin* de « Mémoire et Patrimoine » présente au public le travail des différents groupes au sein de l'association ainsi que des récits en rapport direct avec Les Marches.

Toute personne souhaitant publier un article dans le *Bulletin* doit soumettre à la lecture du Comité de rédaction son texte et les illustrations l'accompagnant.

Les opinions exprimées dans les articles parus n'engagent que leur auteur.

Directeur de la publication : Ghislain Garlatti

Comité de rédaction : Nicole LOMBARD, Noëlle MERLET, Nadezhda SLAVOVA, André BERTHOLET, Jean Robert DASSE

Edito

Prendre le temps

Nous fêtons ce mois-ci nos cinq ans d'existence, c'est peu et à la fois beaucoup.

Depuis 2006 quel chemin parcouru et que d'époques traversées ! Les connaissances sur notre village, ses habitants et son territoire ont connu ces dernières années un développement certain. Ce travail, ou plutôt, devrions-nous dire, cette œuvre, rassemble toujours plus largement les volontés locales, pour un public de plus en plus étendu, dans des thématiques de plus en plus riches.

Le groupe Nature, dernière section créée, a pris sous l'impulsion des Messieurs J. Perrier et R. Floret un envol aussi beau que le printemps que nous avons vécu, démontrant que l'émerveillement était possible en regardant simplement ce que nous avons tous les jours sous les yeux et que nous ne prenons pas le temps de regarder.

Ghislain GARLATTI

SOMMAIRE

Edito par Ghislain Garlatti p. 2

Michel MAURIN (1870 – 1903). Capitaine au long cours – Cap-hornier, *4^{ème} partie* par Michel Maurin et Sylviane Schneider p. 3

« Un Marcheru témoigne ... » Un récit de Raymond DALAISON, *2^{ème} partie* p. 10

Evocation du plébiscite de 1860 en Savoie et aux Marches (saynète), *2^{ème} partie* par Jean Robert Dassé p. 16

La fera de Qu'ara Bara (*La foire de Qu'ara Bara*) par Monique Baron p. 20

Connaissez-vous la « tulipe des Marches » ? par Nadezhda Slavova p. 23

Actualités (*Sortie archéologique à Vienne (Isère)* et *Les sorties botaniques du groupe NaTuRe*) p. 25

Enquête auprès de nos lecteurs et Bulletin d'adhésion p. 27

Organigramme de l'association *Mémoire et Patrimoine en bref* p. 28

La passionnante histoire d'un Marcheru

Michel MAURIN (1870-1903) Capitaine au long cours – Cap-hornier *4^{ème} partie*

Michel MAURIN
Sylviane SCHNEIDER

Dans le numéro précédent de notre *Bulletin* (pp. 10 – 13), le récit s'arrête au 28 novembre 1891, quand Michel MAURIN épouse aux Marches la jeune Adèle VISSOUD. L'absence d'archives épistolaires entre 1892 et 1894 (comblées partiellement par des documents bibliographiques rassemblés par leur arrière-petit-fils Jean-Dominique MAURIN) entrave la reconstitution de la vie du jeune couple marquée, d'une part, par le commandement de navires marchands sur la voie maritime dangereuse et mythique du Cap-Horn reliant l'Europe à l'Ouest américain et, d'autre part, par la naissance de leurs enfants.

Le sacre du capitaine MAURIN

Grâce à une lettre datant du 3 septembre 1894 nous retrouvons, trois ans plus tard, le capitaine en second Michel MAURIN à l'école d'Hydrographie de Saint-Lunaire. Il s'y est inscrit pour préparer son brevet de capitaine au long cours. Il sera breveté dès le printemps 1895 à peine âgé de 24 ans. Pendant le temps de ses études, Adèle sera à ses côtés et donnera naissance à leur premier enfant, Alice Antonie (décédée peu de temps après sa naissance en 1894).

Le jeune diplômé entre rapidement au service de l'armateur BORDES, spécialiste du Cap-Horn et grand importateur en provenance des pays des continents américains Sud et Nord. Le capitaine GOSSE, devenu entretemps chef du Service du recrutement des officiers chez BORDES, n'est certainement pas étranger au choix du jeune capitaine qui avait navigué sous ses ordres.

Les bateaux de la Maison BORDES sont pour la plupart des trois-mâts et des quatre-mâts, barques ou carrés, construits dans des chantiers anglais ou français. Les navires transportent essentiellement du charbon et de la fonte à destination des Amériques et leur chargement en retour est essentiellement le nitrate d'Iquique du Nord du Chili utilisé dans les industries des engrais et des explosifs.

Michel MAURIN entame alors une carrière de capitaine au long cours :

A bord du *Quillota*, un trois-mâts carré en fer, port en lourd de 2000 tonnes (longueur : 70,52 m ; largeur : 11,09 m), le capitaine Michel MAURIN est enregistré le 30 novembre 1895 comme capitaine en second.

Sur le *Rhône*, un quatre-mâts barque en acier, port en lourd de 4000 tonnes, Michel MAURIN effectue son premier passage du Cap Horn.

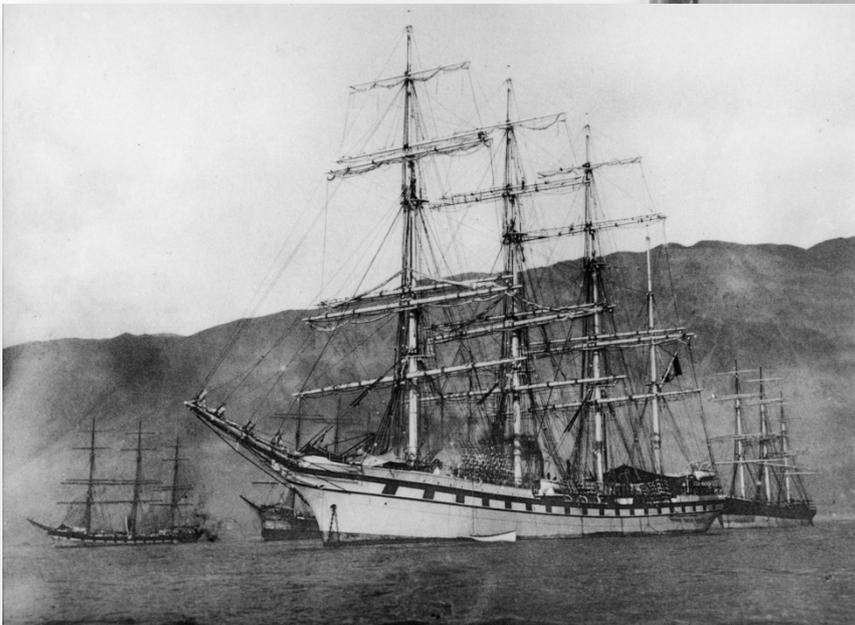
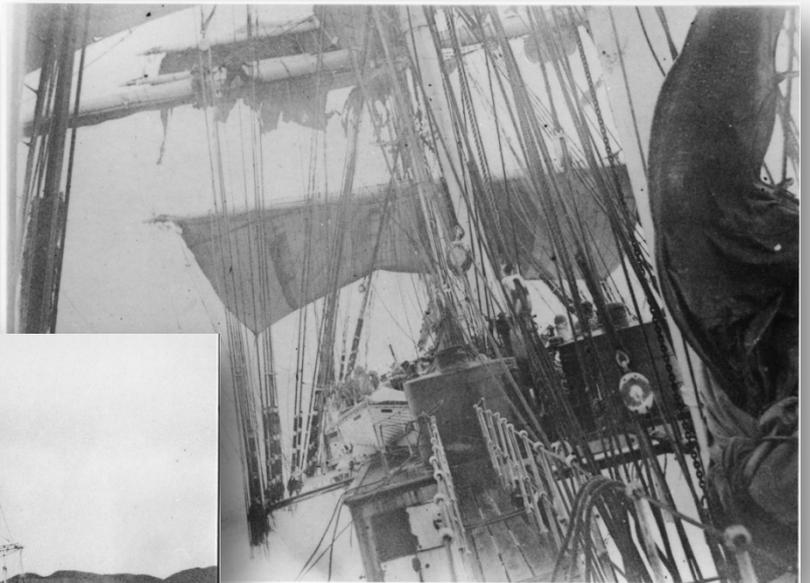
Le *Tijuca* est un trois-mâts clipper en acier gréé carré, port en lourd de 1220 tonnes. Ce bateau est affecté régulièrement aux lignes d'Amérique du Sud et des Antilles. Michel MAURIN, après dix-huit voyages effectués comme capitaine en second, prend son commandement à Nantes en juin 1897 (il a 27 ans !).

Fin novembre 1898, conduit par le capitaine François GUEVEL, l'*Antonin*, un quatre-mâts barque en acier, port en lourd de 3204 tonnes, est en route pour l'Angleterre. Le 4 décembre, le navire mouille dans une position dangereuse au large de Port Leven, situé entre le Cap Lizard et le Cap Land's End. Secouru par les remorqueurs *Dragon* et *Victor*, l'*Antonin* poursuit néanmoins sa route.

Arrivé à Newcastle le 19 décembre 1898, son capitaine est écarté pour cause de « mauvaise manœuvre ». Il est remplacé le jour même par Michel MAURIN.

Le nouveau capitaine prépare pour le 9 janvier 1899 un long cours à destination de Valparaiso et Iquique. Deux jours avant le départ trois matelots désertent. Sans trop tarder le capitaine engage un deuxième lieutenant, un novice et deux matelots pour compléter l'équipage de l'*Antonin* à 25 hommes.

Après avoir effectué la traversée dans les deux sens, le navire est de retour à Bordeaux le 16 juin 1900.



Navires en rade d'Iquique (Chili) et tempête au Cap Horn

La *Marthe* est un bateau neuf, d'une série de quatre bateaux identiques construits par les chantiers de Normandie à Rouen. C'est un quatre-mâts barque, coque en acier, de 3910 tonnes de port en lourd. A la sortie des chantiers, Michel MAURIN prend le commandement de *Marthe*.

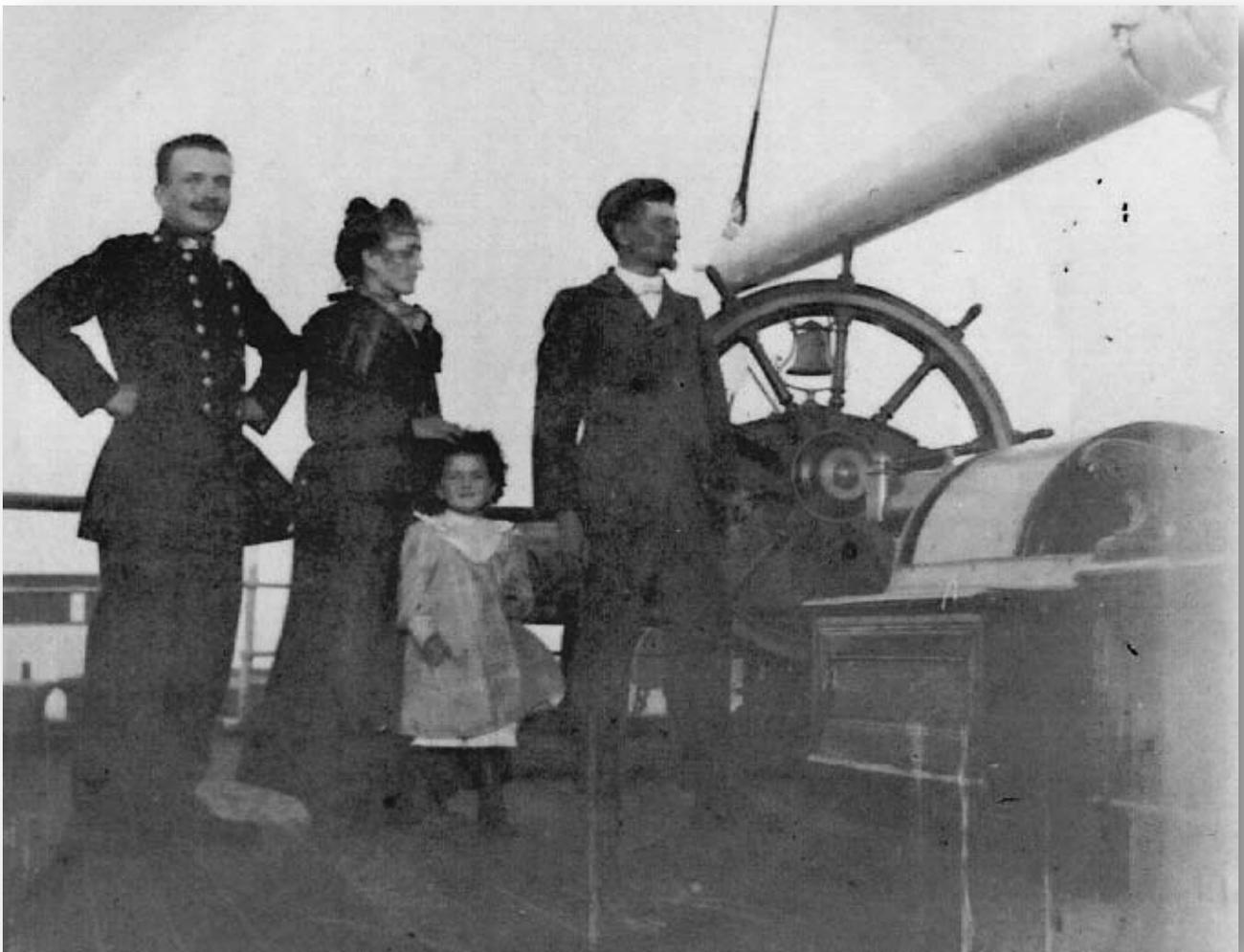
Le 1er décembre, il quitte Rouen pour Le Havre. C'est au départ de Shields, Angleterre que *Marthe* se révèle être « un fin marcheur ». Chargé de charbon, le bateau met 80 jours pour arriver à destination du Chili contre 85 jours de traversée octroyés.

Son capitaine touche alors une récompense de 250 francs par mois de navigation + 500 francs de prime pour le temps de traversée octroyé +

100 francs par jour gagnés sur le temps octroyé, soit 500 francs supplémentaires + une commission de 2 % sur le fret net.

De 1900 à 1903, la *Marthe* va être le bateau du capitaine Michel MAURIN – un bateau élégant, avec son grand salon et ses appartements. Quelle devait être la vie du marin accompli qu'il était devenu avec ses bonheurs, ses angoisses, ses fatigues ?

Laissons parler les documents d'archives, tels les clichés photographiques ou encore cette lettre de Michel MAURIN à son épouse Adèle, datée du 29 avril 1901, à Nevada Desk, baie de San Francisco, Californie (page suivante) :



Croisière en mer du Nord :
le couple Adèle et Michel MAURIN avec leur fille Alice et un ami

Nevada Dock le 29 Avril 1901

Ma bien aimée Adèle

Nevada Dock, 29 avril 1901

Je viens de recevoir ta première lettre aujourd'hui que tu m'as adressée à San Francisco. Je suis très heureux d'apprendre que tu es en excellente santé ainsi que notre chérie. Quant à moi je suis également très bien depuis mon arrivée à San Francisco. Je me suis déjà bien reposé et je mange de bon appétit. Je vais faire une bonne provision d'énergie pour avoir le courage nécessaire pour activer ma traversée de retour.

Nevada est un endroit magnifique pour se reposer et le site est charmant. Je suis amarré le long d'un quai immense dans une rivière ayant à peine un kilomètre de large. Sur le quai est installé un hangar de 4 à 5 kilomètres de long absolument plein de blé. Ce blé provient de l'intérieur de Californie où se trouvent des champs de blé d'une centaine de kilomètres carrés au moins et est amené au lieu d'embarquement par des wagons. Tu ne peux te figurer quelle est la richesse de ce pays si privilégié.

Quant à la ville de Nevada elle n'existe pas. Il y a juste un bar en face du navire et pas une autre maison. Tu vois comme je suis tranquille ici. A côté de nous se trouve en charge un 4 mats neuf de Nantes le « Commandant Marchand » mais je ne fréquente guère son capitaine car il ne m'est pas sympathique. Je suis allé une fois à San Francisco depuis mon arrivée pour affaires concernant le navire. Il y en a pour une heure de chemin de fer car la distance est de plus de 30 kilomètres. Le chemin de fer longe la baie immense et on ne voit sur ses bords que blé et navires en charge. San Francisco est une ville bâtie depuis 50 ans à peine et comptant plus 350 000 habitants. Elle comporte tous les perfectionnements modernes et des moyens rapides de locomotion. Toutes les personnes que l'on rencontre vont en courant à leurs affaires et il n'y a pas d'oisifs. Je suis enchanté d'être venu ici car je ne me faisais pas une juste idée de ce qu'était la Californie.

Hier dimanche j'ai eu un grand déjeuner à bord car mon consignataire était venu me voir de San Francisco avec sa famille. C'est un Juif d'Alsace riche à plusieurs millions et qui a fait fortune ici. Il est venu me voir avec son fils, sa demoiselle et sa nièce, deux miss assez gentilles et parlant bien le français. Je les ai reçus de mon mieux et nous avons passé une agréable journée. Si tu avais été auprès de moi j'aurais été encore bien plus heureux et bien plus gai. Lorsque je ne t'ai pas avec moi je ne goûte pas de bonheur parfait car ma pensée te suit toujours et je pense constamment à toi et à ma chérie. Enfin dans quelques mois nous allons être de nouveau réunis et nous ferons une provision de bonheur pour la future séparation.

Comme je vais charger pour Falmouth à ordres je ne puis savoir dans quel port je ferai mon retour mais je ne compte pas beaucoup aller en France. Dans tous les cas je vais écrire à M. Voisin pour qu'il te l'apprenne dès qu'il le saura. Si je vais en Angleterre j'irai te chercher à Calais car je ne veux pas vous laisser faire la traversée de La Manche seules.

Je compte partir vers le 15 mai et si je vais vite je serai en Europe du 1^{er} au 15 septembre. Je puis arriver plus tôt car la « Marthe » est un fin marcheur mais il ne faut pas trop y compter car la distance est grande.

Je viens d'apprendre que « Palentine » a dû retourner au Havre deux ou trois jours après son départ, coulant bas d'eau et ayant été de deux doigts de sombrer. Cette voie d'eau doit provenir de la rupture de plusieurs rivets, car Monsieur Leguen ayant toujours été occupé avec « Marthe » n'a pas pu la surveiller constamment. L'« Hautot » que tu connais également a dû relâcher aussi à Cherbourg coulant aussi bas d'eau et probablement pour la même raison. Un autre 4 mats de chez nous a démâté du côté du Cap Horn et a relâché à Montevideo, mais je ne connais pas la cause de ce malheur. Beaucoup de navires neufs font des avaries majeures ou se perdent en mer depuis quelque temps. J'attribue ces sinistres au manque de surveillance dans la construction et à l'inexpérience ou à l'incapacité du capitaine. Moi aussi j'ai eu pas mal d'ennui à mon départ d'Europe et je ne t'en ai pas parlé pour ne pas t'inquiéter, mais maintenant mon navire est bien en ordre je n'ai plus rien à craindre. J'avais signalé ce qui m'était arrivé aux armateurs et j'ai su qu'ils ont éprouvé un grand soulagement en apprenant mon arrivée à Iquique. Pour un navire neuf c'est la première traversée qui est à craindre car après, le navire était essayé et rien ne peut plus manquer. Avec ma belle « Marthe » je ne crains plus aucun mauvais temps et suis absolument tranquille. D'ailleurs dès qu'il y a le moindre danger je veille et ne vais pas me coucher. Sois donc absolument tranquille à mon sujet et ne te fais aucun mauvais sang si je n'arrive pas à l'époque fixée.

Je t'envoie ci-joint un billet de Cent francs afin que tu puisses aller jusqu'à mon arrivée. Dans ma prochaine lettre je t'en enverrai un autre pour payer les piquets et mon abonnement à la revue de la M[arine] marchande qui doit échoir à la fin juin et dont le prix est de 14 francs. Le paiement s'effectuera par la poste tu n'as donc pas à t'en inquiéter. Tu as eu tort de m'expédier mes journaux à Iquique car je ne les ai pas reçus et ils sont perdus pour moi. C'est très ennuyeux car ils sont très intéressants pour moi et me tiennent au courant de ce qui se passe dans la Marine. Garde les autres soigneusement et tu les apporteras avec toi lorsque tu viendras me rejoindre.

Je ne puis t'envoyer plus d'argent car je n'en ai plus mais j'espère que cela te suffira. Tu vois que je fais tout ce que je puis pour toi aussi j'espère bien que tu me le rendras en amour et en affection au retour.

Milles baisers à ma chérie qu'il me tarde de voir et le bonjour à tes parents.

Adieu ma bien chère Adèle et recois les baisers passionnés que t'envoie celui qui t'aime tendrement.

M. Maurin

Adieu ma bien chère Adèle et recois les baisers passionnés que t'envoie celui qui t'aime tendrement

M. Maurin

Soucieux, quant à l'avenir de la marine à voile, le jeune capitaine au long cours envisage même la possibilité d'une reconversion en songeant tour à tour à un retour à la terre, à un poste de pilote de remorqueur ou encore à une activité

commerciale dans un port au Chili en association avec la famille CATTEY d'Iquique, originaire de La Motte-Servolex. Hélas, la vie de marin se termine souvent par une disparition tragique ...

La dernière course

Le 22 juin 1902, les chantiers de France mettent à l'eau à Dunkerque l'*Alexandre*, un quatre-mâts barque acier du même tonnage que la *Marthe*. Le capitaine Jean-Baptiste FORGEARD, père le commandera pour son premier voyage. Peu de temps après, en septembre 1903, il demande, fatigué, à être relevé de son commandement.

« Le 2 novembre 1903, Monsieur Eugène VOISIN, à la tête des services techniques, m'informe que "ces messieurs" de la Compagnie pensent à moi pour le remplacer » ...

... « Après un mois passé aux Marches auprès des miens, je suis en forme et j'accepte de "rempiler" pour la dernière fois » ...

... « *Le 6 novembre, Monsieur LE QUERHIC, chef de l'armement à Dunkerque, m'informe des possibilités de recrutement de mon équipage* » ...

... « *Je suis à bord le 14 novembre. Il fait un temps de chien. L'Alexandre quitte Dunkerque, le 18 novembre 1903 ; il est en remorque et sur lest : direction Schilds en Angleterre* »...

Le navire sera perdu lors d'une tempête dans la Manche, son capitaine et son équipage périront quelque part entre la côte française et l'Angleterre.

Dans le *Journal de Paris* du 27 novembre 1903, un article est consacré au naufrage de l'*Alexandre* :

UN SINISTRE

Tempête dans la Manche. – Quatre-mâts disparu. – Trente-trois hommes en péril. – Un rapport de mer.

DUNKERQUE. 26 novembre. (*De notre correspondant particulier.*) – Une terrifiante nouvelle est parvenue ce soir à Dunkerque. Un grand voilier de la maison Bordes, l'*Alexandre*, quatre-mâts construit par les chantiers de France, à Dunkerque, et lancé le 22 juin 1902, a été séparé, par un cyclone, du remorqueur *Atlas*, qui le traînait de Dunkerque à Schilds, et a très probablement sombré avec ses trente-trois hommes d'équipage. L'évènement s'est produit dans la Manche, le 21 de ce mois. L'*Alexandre*, capitaine Morin, avait quitté notre port sur lest, le 18 courant, pour aller à Schilds charger du charbon qu'il devait ensuite conduire au Chili, à Iquique.

Tous ceux qui connaissent ici les choses de la mer, tous ceux – et ils sont nombreux – qui ont navigué à bord de voiliers, au reçu de la dépêche relatant les faits, ont considéré l'*Alexandre* comme irrémédiablement perdu, et l'absence de nouvelles où l'on est de ce navire, depuis le 21, malgré la fréquentation des parages où il a été séparé de son remorqueur, ne leur donne malheureusement que trop raison. [...]

Le 30 novembre 1903, dans une lettre dactylographiée et signée par Ant. Dom. Bordes & fils, la Compagnie fait savoir à Adèle que tous gardent espoir : « *l'Alexandre devrait bientôt rallier la côte* » ; « *nous n'avons pas connaissance de débris, trouvés et provenant de sa coque* » ; « *le lest a été convenablement disposé dans la cale et les panneaux ont été condamnés* » ; « *gardez espoir* » ...

François TERMIGNON (1882–1909), fils de Michel-Ange TERMIGNON et capitaine au long cours comme son oncle Michel MAURIN, évoque dans une lettre à sa mère, datée du 1^{er} décembre 1903, la fatalité et le risque du métier de marin : « *Michel me disait : – Maintenant que j'ai de quoi vivre pour nous et nos enfants, ça m'embêtera de me noyer* » avant de poursuivre : « *l'Alexandre avait beaucoup moins de stabilité que la Marthe ...* » ; « *d'après*

le rapport du capitaine du remorqueur, il ne reste bien peu d'espoir ... ».

Lui-même, brillant élève récoltant le Prix d'excellence de la sixième à la terminale au lycée national de garçons de Chambéry, breveté capitaine au long cours, mourra loin de sa Savoie natale, à Sidney, Australie, à l'âge de 27 ans.

Le 19 mai 1904, cinq mois après le naufrage confirmé de son époux, Adèle s'éteint laissant deux orphelins – Alice, 8 ans et Camille, 18 mois...

Aujourd'hui, les descendants de Michel MAURIN, capitaine au long cours, sont les gardiens du souvenir de leur grand-père, souvenir qui baigne dans l'étrange et mythique lumière du Cap Horn.

Un Marcheru témoigne ...

Cette deuxième et dernière partie du récit de Raymond Dalaison (voir aussi *Bulletin n° 8*, pp. 14 – 18) remémore certains évènements, lieux et personnages du village des Marches au temps de l'Occupation et des deux premières décennies après 1945. L'auteur relate également quelques anecdotes de son adolescence qui feront sourire plus d'un lecteur.

Espérons, comme le souhaite l'auteur lui-même, « *que ce petit recueil d'histoires destiné aux nouvelles générations et aux habitants récents des Marches leur permette de mieux connaître et aimer notre village, et aux anciens Marcherus de revivre, avec plaisir et joie, leurs souvenirs d'antan* ».

Raymond DALAISON

La période sombre de l'Occupation

Actes de sabotage des voies ferrées

A partir du mois de septembre 1942, encouragés et renseignés par d'anciens officiers qui refusaient la défaite, quelques Marcherus s'organisent pour perturber le trafic ferroviaire, essentiellement utilisé par l'occupant.

Parmi ces jeunes Marcherus, il y avait Jean Dardier, Paul Durand, Michel Garet, Antoine Romeck, Maurice Vissoud et quelques autres. La cache où était entreposé leur matériel, était une petite remise au rez-de-chaussée de la maison de Paul Durand, située au centre du Bourg (actuellement propriété de la famille Robbe).

Les chefs de réseau qui leur transmettaient les renseignements relatifs au passage des convois étaient Lucien Rose pour le bassin chambérien

(devenu plus tard Préfet de la Savoie) et Roland Costa de Beauregard, descendant de l'illustre famille, pour le département de l'Isère.

Les actes de sabotage consistaient, avec l'outillage « emprunté » au Service de la voirie de la SNCF de Montmélian, à déboulonner un rail sur environ vingt mètres ce qui entraînait systématiquement le déraillement des convois. Leur lieu de prédilection était le tronçon entre Montmélian et Chignin, au lieu-dit Torméry.

Les autorités de l'époque ripostèrent à ces sabotages en disposant des hommes le long des voies ferrées qui, à l'aide d'une trompe, avaient la consigne de signaler à la Milice tout agissement suspect aux alentours des voies de passage des trains.

Des Marcherus faits prisonniers de guerre

En 1940, les troupes allemandes envahissent le Nord de la France ne rencontrant pratiquement aucune résistance.

Des milliers d'hommes mobilisés ou civils sont alors faits prisonniers de guerre et acheminés en direction des usines d'armement allemandes pour remplacer les ouvriers envoyés au front.

La plupart de ces Français restèrent en Allemagne jusqu'à la fin du conflit et furent libérés par les troupes américaines au début de

1945. Ce fut le cas des Marcherus Alexandre Gamen, Maurice Lapiere, Paul Perceval, François Rosset, René Seyssel.

Déportations

En mai 1943, la Gestapo arrête Joseph Dalaison. Ce jeune Marcheru a 20 ans à l'époque et opère dans la région d'Aime.

Transféré dans un premier temps au Fort de Montluc à Lyon, il est envoyé au centre

d'internement de Dachau et ensuite au camp d'extermination de Busckenal.

Joseph Dalaison a survécu à l'horreur et a pu regagner la Savoie en 1945.

L'Après-guerre

Troupes de théâtre amateur

Après 1945, outre les associations sportives, les jeunes gens des Marches se rencontraient dans le cadre de la JAC (Jeunesse agricole catholique) animée par Jean Blanc (devenu plus tard Maire de La Ravoire et Sénateur de la Savoie) et dirigée au niveau départemental par Michel Escoffon, jeune avocat à l'époque, devenu prêtre par la suite.

Des réunions régulières avaient lieu dans un petit bâtiment attenant à l'ancienne salle Saint-Maurice. Les instances du mouvement organisaient des débats sous la tutelle du curé du village, le Père Michellier. Les jeunes jouaient essentiellement des pièces de théâtre qu'ils présentaient ensuite au public à la salle Saint-Maurice et dans les salles des fêtes des communes voisines de Myans, Francin, Chapareillan.

Que ce soit dans des pièces de Feydeau ou dans d'autres œuvres théâtrales (« La chambre n° 13 », « La meilleure part », ...), les rôles revenaient à Robert Pin, à Léon Droguet, à Jean Maurin, à Jean Garet, à Louis Droguet, à Louis (Lili) Verdoya, à Claudius Garet, à Joseph Vallier, à Raymond Dalaison, à Edmond et Gérard Vissoud. A cette époque, la mixité

n'existait pas encore et, lorsque la pièce l'exigeait, des hommes grimés jouaient les personnages féminins.

Le groupe des filles, bien plus nombreux que celui des garçons, fonctionnait à part et était animé par Mademoiselle Claire et Sœur Escoffon, toutes deux anciennes institutrices. Les filles avaient, elles aussi, leur répertoire et se produisaient essentiellement à la salle Saint-Maurice, mais aussi au Château devant un public de choix. Elles ont joué entre autres « Les dames au chapeau vert » et « La meule de Maître François » (Maître François étant évidemment une fille déguisée).

Mieux organisées que les garçons, elles géraient une cagnotte qui leur permettait d'organiser des sorties dont, entre autres, la visite de l'abbaye de Hautecombe en juin 1945 avec une croisière sur le lac du Bourget.

Plus tard, les études secondaires en pensionnat, le service militaire, les mariages lointains eurent raison de ces activités, mais l'amitié née de ces rencontres est restée gravée à jamais dans les cœurs.



Sur la photo ci-dessus nous reconnaissons de gauche à droite et de bas en haut – *Au premier rang (assises)* : Lucienne Provençal, Raymonde Gai, Jeanne Bal et Raymonde Perceval. *Au deuxième rang* : Marie-Rose Poncet, Sœur Escoffon, Fernande Carle, Andrée Termignon, Thérèse Perceval, Mademoiselle Clair et Adèle Richard. *Au troisième rang* : Madeleine Vallier, Geneviève Basset, Marie-Louise Provençal, Marie-Louise (Malise) Lay, Elisabeth Lay, Marie-Jeanne Dalbier, Elisabeth Richard, Fernande Seyssel, Elina (Lina) Vallier, Marie-Gabrielle Courier, Yvonne Perceval, Rosa Droguet et Henriette Duret.

Commerces et artisans aux Marches

Après la Libération, les bals sur la place du village et autres activités festives se sont multipliés malgré le rationnement qui a duré un certain temps et la difficulté des commerçants pour s'approvisionner.

L'ancien boulanger, Joseph Barbier, ayant cessé son activité, seule restait ouverte la boulangerie d'Hélène Vissoud. Son mari étant décédé, le fils aîné Maurice mobilisé et le deuxième enfant Jean trop jeune encore, pendant la durée des hostilités elle assura seule, aidée par un commis, la fourniture du

pain à toute la population marcherue. Son courage, sa gentillesse et sa générosité ont marqué plus d'un de ses contemporains.

A la fin de la guerre, les deux épiceries des Marches reprenaient progressivement leur activité. Celle de Marie-Louise Laydevant, née Perceval et appelée par tout le monde « La Fanchon », était installée sur la route nationale, après le grand virage, en direction de Chapareillan. Il y avait également « L'Etoile des Alpes », près de l'église dont les gérants changeaient souvent.

Son étal étant installé dans le bourg, Fernand Pascal abattait et dépeçait lui-même les bêtes dans un abattoir de fortune situé près du four. Raymond Janin, son successeur, améliora très sensiblement les locaux créant des chambres froides.

Des bouchers semi-ambulants venant tous les deux de Chapareillan tenaient également boutique aux Marches. Joseph Mongelaz tenait une petite échoppe voûtée face à la boulangerie alors que Michel Blanc s'était installé près de la cure. Ils ouvraient leur commerce en alternance deux jours par semaine.

Guy Versino, coiffeur, tenait un salon pour hommes dans le bourg, à côté de « L'Etoile des Alpes ». Il avait fait son apprentissage chez son frère Louis, coiffeur à Montmélian.

Les cafés au chef-lieu étaient au nombre de deux. Le premier dont le propriétaire était François Mathieu, était bien placé et très spacieux (deux salles dont une très grande). Il avait beaucoup de succès, en particulier le dimanche matin, à la sortie de la messe, quand les hommes se retrouvaient autour d'un verre buvant et discutant.

François Mathieu, en patriarche, dirigeait son entreprise, très florissante, assisté de sa femme, de ses deux filles et de l'employée Marie. Dans son café il y avait également les joueurs habituels de belote. Dans la grande salle, le parton organisait des bals, très prisés par la jeunesse.

Un deuxième café, « Chez Victor », plus modeste, mais toujours aussi florissant, était la propriété de Victor Perceval. Mitoyen de l'épicerie de « La Fanchon », qui était sa sœur, il faisait également receveur buraliste.

Le village avait aussi un atelier de cordonnier tenu par Jean-Pierre Courrier. Blessé lors la Grande guerre, Jean-Pierre Courrier apprit un

nouveau métier à son retour du front en suivant une formation de cordonnier-bourrelier au centre professionnel. Il installa son atelier au rez-de-chaussée de sa maison au cœur du village. C'était un homme intelligent, qui aimait la discussion et parlait souvent des faits vécus au cours de la guerre de 1914-18.

Le maréchal-ferrant des Marches, Eugène Seyssel, avait transmis son métier à ses deux fils René et François. Ferrant chevaux, bœufs, parfois vaches, ils étaient aussi un peu vétérinaires. Artisans superbement doués, leurs compétences et la modernité de leur atelier leur permettaient de fabriquer, de réparer ou d'entretenir un grand nombre d'outillage agricole (charrues, brabants, faucheuses, ...) à la grande satisfaction des Marcherous, mais aussi des agriculteurs de Chignin, Francin, Myans, Apremont et bien au-delà.

L'« artisan », tel était le nom qu'on donnait à Henri Provençal, le charron. La qualité de son travail et sa nécessité le rendaient indispensable : dans son atelier à Murs, il fabriquait ou réparait des roues pour les charrettes, tombereaux et autres remorques.

Un maçon, François Rubeaud, exerçait son métier avec compétence formant de temps à autre un jeune apprenti. Un de ses élèves, Michel Garet, lui succéda plus tard et exerça ce métier pendant plus de trente ans.

Il y avait au moins deux menuisiers-charpentiers aux Marches. Emile Perceval, un enfant du pays, avait appris ce métier en apprentissage chez un compagnon du Tour de France. Il était également ébéniste et de ce fait avait une importante clientèle.

François Monin, venu des Entremonts, se maria avec une Marcherous, Antoinette Vétier et acheta une maison avec jardin et vigne à La Placette. Il y construisit son atelier de menuiserie, mais décéda jeune. Son atelier fut repris par Arthur Arbet, puis Paul Martin.

Personnalités locales

Dans les années après-guerre les personnalités locales étaient le maire de la commune, le curé

de la paroisse et l'instituteur de l'école de garçons qui était aussi secrétaire de mairie.

Ecoles et instituteurs du chef-lieu

En 1940, l'école de garçons était composée de deux classes. Celle « des petits » avait comme institutrice Madame Besson, la seconde, celle qui préparait les écoliers au Certificat d'études primaires, était celle de Monsieur Besson. L'instituteur avait un léger handicap résultant de la Grande guerre et utilisait une canne pour se déplacer.

Les cours commençaient le matin à huit heures. Certains des écoliers venaient de loin – Murs, Champlong, Les Abymes, évidemment à pieds, les vélos n'existant pratiquement pas. En hiver, à tour de rôle par équipe de deux, les élèves se rendaient en classe vers sept heures et quart pour chauffer la salle : ils retiraient les cendres de la veille du grand poêle en fonte disposé au milieu de la pièce et cassaient du petit bois, généralement des sarments, avant d'allumer le feu.

Les filles avaient, quant à elles, sensiblement les mêmes conditions d'éducation. Il y avait deux écoles de filles aux Marches. L'une, dite « laïque », se situait à l'emplacement actuel de l'Espace Bellegarde et avait deux classes

d'écolières. Mesdemoiselles Tronel et Peryssoud dispensaient les cours aux fillettes de cinq à treize ans, l'âge du Certificat d'études primaires.

A titre anecdotique, les deux institutrices ne se parlaient pas suite à un litige dont la cause ne fut jamais révélée. En conséquence, les récréations des deux classes étaient alternées – lorsqu'une classe sortait dans la cour, l'autre rentrait.

La deuxième école de filles, dite « libre » accueillait des enfants du village, mais aussi des orphelines du château, réparties en deux classes. Les deux institutrices, Sœur Escoffon et Mademoiselle Clair, dispensaient en plus de l'enseignement général une éducation religieuse aux écolières.

L'école libre recevait, une fois par an, la visite de l'héritier de la famille Costa de Beauregard, illustre famille de Les Marches, qui avait créé et géré deux orphelinats : Le Bocage à Chambéry pour les garçons et celui du Château des Marches pour les filles.

Le Père Michellier

Le Père Michellier avait suivi des études au Grand séminaire de Savoie avant de poursuivre sa formation religieuse à l'Institut de théologie de Rome. Avant sa nomination aux Marches, il avait été curé dans une petite paroisse de la Combe de Savoie.

Aux Marches, il créa et dirigea une chorale paroissiale dont faisaient partie, entre autres, François Perceval et Victor Berthollier, la chorale féminine étant animée par Sœur Françoise.

Il s'occupa également des jeunes, au sein du mouvement Jeunesse agricole catholique, en organisant des débats philosophiques, en formant une troupe théâtrale (voir plus haut).

Le Père Michellier a su s'attirer la sympathie de la population des Marches et il n'était pas rare que les familles l'invitent à leur table ou lui apportent des plats. Une vieille tante, Séraphine, a tenu le presbytère pendant quelques années. Après sa disparition, le père a vécu seul, sobrement.

Il faisait ses tournées à pieds ou sur une vieille motocyclette *Monet Goyon* ou encore à bicyclette pendant les années de restriction.

Après l'office du dimanche, il lui arrivait souvent d'inviter les fidèles à passer dans son logement pour déguster le vin blanc. Sa cave en effet était aux bons soins de Jean Maurin.

Une fois par an, au printemps, celui-ci, accompagné par Louis Droguet et Léon Droguet, faisait le tour des viticulteurs une « bossette » de 130 litres chargée sur une remorque.

Le Père Michellier administra sa paroisse pendant 30 ans, de 1922 à 1952.

Histoires de clocher

Juin 1947, Fête de Jeanne d'Arc

Les garçons se sont installés au sommet du clocher de l'église, directement sous la grosse cloche. Ils sont tous là – Jean Maurin, Jean Garet, Léon Droguet, Lili Verdoyat, Claudius Garet, Raymond Dalaison. Ils comptent bien se substituer au Père Michellier, déjà âgé, pour sonner l'appel aux offices.

Ils cherchent surtout, comble de l'amusement, de faire en sorte que la cloche, au sommet de son évolution, reste un instant immobile avant de retomber dans l'autre sens. Ils arrivent à atteindre leur but : la sonnerie est suspendue momentanément.

Mais voilà que le Père monte dans le clocher, soucieux de la sécurité des garçons. La cloche retombe alors dans l'autre sens et soudain, se détachant de son pivot, elle s'écrase dans un vacarme assourdissant sur le palier à quelques centimètres des jeunes. L'accident est évité de peu, mais il a fallu plusieurs semaines aux artisans de Paccard pour réparer les dégâts et remettre en place la cloche pesant plus d'une tonne, l'une des plus grosses de la Savoie.

La Semaine Sainte

Le jeune Claudius Garet habite près de l'église. Le curé, lui faisant confiance, lui délègue la charge de sonner les cloches, tout au long de l'année, pour annoncer la prière du soir.

Assidu, il y va avec un camarade de jeux accomplir son devoir un certain soir pendant la « Semaine Sainte » oubliant qu'au cours de cette période « les cloches sont à Rome » et non au clocher.

Ils se souviennent très vite de leur catéchisme quand ils entendent les cris du curé en bas du clocher couvrant même le son des cloches. Conscients d'avoir gaffé, les garçons restent longtemps cachés dans le clocher et évitent pendant plusieurs jours la rencontre avec le Père Michellier.

FAITES UN DON ! Généalogie, patois, patrimoine historique, archéologie, sciences naturelles, bibliothèque ... l'association a de grands chantiers ! Si vous souhaitez soutenir « Mémoire et Patrimoine » autrement que par l'adhésion, il vous est possible de faire un don en faveur de l'association : 20, 30 euros ou plus ... Cette action donne droit à une réduction d'impôt selon les dispositions des articles 200 et 238bis du Code général des Impôts.

Patrimoine vivant

Evocation du plébiscite de 1860 en Savoie et aux Marches (*saynète*)

2^{ème} partie

Jean Robert DASSE

Dans le précédent numéro du *Bulletin* (pp. 19 – 22) vous avez eu l'occasion de lire le début de la *saynète* (scènes I à III) jouée aux Marches le 11 avril 2010 par des membres de l'association à l'occasion de la commémoration du 150^e anniversaire du rattachement de la Savoie à la France. Suite et fin de cette votation-fiction.

A noter : bien que les personnages et les péripéties soient de pure fiction, des éléments historiques attestés alimentent les dialogues et déterminent les situations.

SCENE IV - où l'on verra que l'Histoire est en marche

Intérieur

LE SYNDIC

UN CONSEILLER COMMUNAL

L'ENVOYE du GOUVERNEMENT

LE CURE

Entrent le curé et l'envoyé du gouvernement. Le syndic et son assesseur se lèvent et se portent au devant de leurs visiteurs. Ils se saluent.

LE CURE Nous venons d'être pris à témoin d'une dispute au cours de laquelle une femme prétendait pouvoir voter...

LE SYNDIC Il s'agit d'un plébiscite, et seuls sont admis à voter les «citoyens âgés de vingt-un an au moins, nés en Savoie, ou hors de la Savoie, de parents savoisiens, habitant la commune depuis six mois au moins, et n'ayant pas subi de condamnation (à une peine criminelle).

L'ENVOYE *l'interrompant au milieu de sa récitation*

Nous connaissons cela et nous vous faisons confiance pour appliquer avec zèle les instructions que le gouverneur de la province de Chambéry vous a transmises.

Sur ce point particulier, il n'y a donc pas d'ambiguïté. Le suffrage universel ne concerne que les hommes. Cette femme est simplement en avance d'un siècle...

Il se tourne vers le curé et d'un air ironique et insinuant

A propos, l'Eglise a-t-elle finalement admis que les femmes avaient une âme ?

LE CURE Il y a eu par le passé de mauvaises interprétations... Notre Saint Père Pie IX n'a jamais affirmé lui-même...

Il s'arrête, voyant le regard courroucé que lui jette l'envoyé du gouvernement en entendant le nom du Pape. Puis, changeant d'argument

Et c'est à une femme que La Sainte Vierge elle-même a choisi d'apparaître, dans la ville de Lourdes !

L'ENVOYE A Lourdes, c'est à dire en France... Mais laissons-là les querelles théologiques et intéressons-nous à notre votation. Monsieur le Syndic, le plébiscite a-t-il rencontré la même ferveur populaire que dans les autres communes que je viens de visiter ? Vous n'ignorez pas que la commune des Marches compte le plus grand nombre de citoyens inscrits parmi celles du mandement de Montmélian...

LE SYNDIC *un peu fier*

469 exactement, Monsieur l'envoyé du gouverneur. Ce qui fait cent-cinquante de plus que Montmélian. Pour ce qui est des votants, mon assesseur va vérifier tout à l'heure où nous en sommes.

Le conseiller communal se précipite sur la liste d'émargement et se met à compter jusqu'à la fin de la scène

Nous avons eu ce matin grande affluence après la messe, de nombreux paroissiens ayant été conduits jusqu'ici par Monsieur le curé.

LE CURE

C'est bien naturel, ne suis-je pas un peu le berger ...

L'ENVOYE

De leur âme, seulement de leur âme. Pour le reste, laissez donc aux hommes le soin de se déterminer eux-mêmes. Ainsi, le mois dernier les populations de Modène, de Parme et de la Toscane ont librement exprimé leur adhésion à notre royaume de Sardaigne. Et bientôt d'autres suivront : Naples, la Sicile...

LE CURE

Holà ! Je vous arrête avant que vous ne songiez à ajouter les Etats du Pape à votre catalogue. Messieurs, je dois vous laisser...

Il se dirige vers la sortie puis, avant de franchir le seuil, il se retourne

Je me suis laissé dire que l'insurrection gronde dans le royaume des Deux-Siciles...

Je vais prier pour que ces bouleversements ne fassent point verser trop de sang.

Il sort.

SCENE V - où l'on rencontre un contrebandier en plein jour

Extérieur

SERVANTE portant un pichet de vin

CONTREBANDIER

Le curé sort du bâtiment puis va quitter la scène. Sur son chemin, il croise un homme qui semble aux aguets. En voyant le curé ce dernier fait mine de rien et se donne un air dégagé.

Dès que le curé a disparu, il se remet à scruter les alentours comme s'il craignait d'avoir été suivi. Il s'approche de la porte à reculons.

Comme une femme y arrive également, ils se heurtent. Ils laissent échapper tous deux un cri, la femme manque de faire tomber le pichet qu'elle tient entre les mains.

CONTREBANDIER Hé !

SERVANTE Ho !

CONTREBANDIER *se retournant d'un coup*

Mais que ...

SERVANTE le reconnaît

.. fais-tu ici ?

CONTREBANDIER Chut, tu vas me faire repérer.

Pendant la suite de la scène, le contrebandier restera sur le qui-vive, scrutant les alentours

SERVANTE regardant à son tour au loin

Tout va bien, pas de gabelous à l'horizon...

CONTREBANDIER

J'ai couru pour le semer, donne-moi à boire de ton pichet !

SERVANTE

Il est pour ces messieurs. Ils n'arrêtent pas de parler, alors forcément....

CONTREBANDIER

Je pourrais bien en prendre une goulée au passage ; ils me doivent bien ça : sans moi, ils boiraient du vin piqué.

SERVANTE *soudain songeuse*

C'est le soleil qui te donne soif. D'habitude tu es plutôt un oiseau de nuit... ça me fait tout drôle de te voir en plein jour.

CONTREBANDIER *s'approchant d'elle, et tout bas*

Le soleil n'est pas bon pour mes affaires... ni la pleine lune d'ailleurs. Mais au moins la pleine lune, elle est propice aux amours.

SERVANTE *se dégage et scrute le ciel*

Je ne vois pas de lune, alors pourquoi es-tu venu ?

CONTREBANDIER *en détachant les syllabes*

La po-li-ti-que

SERVANTE

La ... politique ?

CONTREBANDIER Avec leur histoire d'annexion, je risque de perdre mon boulot, moi !

SERVANTE Rattachement.

CONTREBANDIER Quoi « rattachement » ?

SERVANTE Ces messieurs disent : « rattachement ».

CONTREBANDIER

Et bien, l'un ou autre, pour moi, c'est pareil. Et si demain y a plus de frontière...

SERVANTE

Y aura plus de gabelous non plus ! Plus besoin de se cacher !

CONTREBANDIER

Mais plus de contrebande non plus. Alors, je suis venu voter pour que les affaires continuent.

SERVANTE

Pour l'instant, il y a encore des gabelous, et ils arrivent...

CONTREBANDIER

Je reviendrais plus tard... et puis à la pleine lune.

SERVANTE *se ravisant*

Et ces messieurs qui ont la pépie !
Elle rentre précipitamment.

SCENE VI - où l'on déplace les frontières, mais pas les montagnes

Intérieur

LE SYNDIC

L'ENVOYE du GOUVERNEMENT

UN CONSEILLER COMMUNAL

LE GABELOUS

La servante a posé le pichet sur la table. Les deux hommes se sont servis.

Le conseiller communal, lui, rédige le procès-verbal.

LE SYNDIC A sept heures du soir, nous avons déclaré la clôture des opérations de la journée... Je pourrai vous remettre le procès-verbal qui rend compte du nombre de votants et constate

que sept citoyens inscrits ne se sont pas exprimés, tous les autres ayant répondu oui à la question posée.

L'ENVOYE Il faudra organiser une seconde votation demain et leur faire comprendre qu'ils ne peuvent rester à l'écart d'un mouvement aussi unanime.

LE SYNDIC Nous y pourvoirons. Je les ai déjà fait aviser... En attendant, portons un toast à la santé de leurs majestés... et de leurs bons peuples.

GABELOUS *sur le seuil, puis entrant dans la pièce*

Mes excuses Monsieur le Syndic, il m'avait semblé apercevoir... N'auriez-vous pas vu un homme ?

LE SYNDIC *détendu*

Aujourd'hui, mon brave, nous en avons vus plus de quatre-cent soixante.

Venez plutôt vous désaltérer, vous avez l'air essoufflé.

GABELOUS

Ca ne serait pas de refus, j'ai couru après un contrebandier toute la journée. Mais...

LE SYNDIC

Allons, en ce jour historique, je vous autorise un manquement au règlement.

GABELOU

Je vous remercie Monsieur, mais ... *Il hésite encore* ... à condition que ce ne soit pas du vin français. Rapport à ma profession...

LE SYNDIC

J'avoue que j'ignore la provenance de cet excellent breuvage. Mais s'il est français, nous le serons bientôt nous aussi.

GABELOUS Justement, je suis un peu inquiet à ce sujet. Si la frontière disparaît...

LE SYNDIC Allons, si nous devenons français, vous pourrez toujours traquer les

contrebandiers piémontais, n'est-ce pas ?

Le Syndic et l'envoyé du gouvernement rient de bon cœur, puis le gabelou se joint à eux, un peu contrit.

L'envoyé et le syndic sortent à leur tour et traversent l'espace du public en devisant.

L'ENVOYE

Notre bien-aimé souverain Victor-Emmanuel a ordonné le creusement du tunnel ferroviaire du Montcenis. C'est un travail herculéen engagé depuis trois ans, mais grâce aux prodiges techniques des ingénieurs, il reliera un jour les deux versants de la montagne. D'ici-là, contrebandiers et gabelous peuvent vivre en paix.

LE SYNDIC

Les frontières se déplacent quelquefois, mais elles ne disparaissent jamais complètement.

L'ENVOYE

Seuls les poètes, comme Victor Hugo, peuvent imaginer l'Europe unie.

FIN

Généalogie ... Généalogie ... Généalogie ... Généalogie ... Généalogie ... Généalogie...

Lors des **Journées du Patrimoine 2011**, le groupe de Généalogie vous invite à une journée Portes Ouvertes le **samedi 17 septembre 2011 à partir de 9h00 à la salle Saint-Maurice** (Mairie de Les Marches) :

- vous aurez le plaisir de découvrir la généalogie de diverses familles du village avant 1900 portant le patronyme MAURIN/ MORIN ;

- de plus, si vous le souhaitez, le groupe vous aidera à commencer (ou à compléter) votre généalogie personnelle. Pour cela, apporter quelques actes d'Etat-civil pouvant servir de base à votre recherche.

A bientôt !

Généalogie ... Généalogie ... Généalogie ... Généalogie ... Généalogie ... Généalogie...

Intermède patoisant

LA FERA DE QU'ARA BARA (La foire de Qu'ara Bara)

Monique BARON

Y ètè l'zhor dè la Qu'ara Bara, la féra dè MONTMELIAN. L'JOZON é la FINE sè môdon pè for kokè z'asha. Arvo djiè la vela i posson i mètè di « wouéda solan ».

- FINE, ké tou kiè ke to cho bataclan ? Tou ki poézon vèdre dè chouzè dinse ?
- Kéja-tè, JOZON. T'vé bin kia dè monde k'arguéton. Y'a dè brindè a lasé é èflan tot on artimbale dè couévro avoé dè sharfa kushe, de pòche é on moé dè farayè (riblon).
- N'èpatshe, y'è po mè kè p'téré on sou pè ashto chlè férayè.
- Mon pour' JOZON, fo vivrè avoé son tè. I shortchion to dè viyè chouzè pè gardo l'patrimoén' mè i djion. Mè, d'trovè biè dè po shampo lévèr skè pou ko sarvi.
- A ! Ikè y'a lo foédor. D'vé mè n'ashto ion. Cheu kè d'é son to t'épnayo (ébian-no). E tè to fôta d'na kilota dè trava. Vo tè prèdra yo-na, lénô dé vie on marshan.
- Woua, FINE. Poé apré, d'vé alo kri dè polayiè. Dè prèdré sin o ché avoé on polè é on sé r'trovéra vé la Pôsta p'rètro a la mézon.

TRADUCTION.....

C'était le jour de la Qu'ara Bara, la foire de MONTMELIAN. Le JOZON et la FINE partent pour faire quelques achats. Arrivés dans la ville, ils passent au milieu du « vide grenier ».

- FINE, que font-ils de tout ce bataclan ? Peuvent-ils vendre des choses pareilles ?
- Tais-toi, JOZON. Tu vois bien qu'il y a du monde qui regarde. Il y a des bidons à lait et à côté, plein de cuivre avec des chauffe-lits, des louches et un tas d'articles en métal.
- N'empêche, ce n'est pas moi qui mettrait un sou pour acheter ces ferrailles.
- Mon pauvre JOZON, il faut vivre avec son temps. Ils cherchent tous de vieilles choses pour garder le patrimoine, comme ils disent. Moi, je trouve bien de ne pas jeter ce qui peut encore servir.
- Ah ! Ici, il y a les tabliers. Je vais m'en acheter un. Ceux que j'ai sont tous usés. Et toi tu as besoin d'un pantalon de travail. Vas t'en prendre un, là-haut, j'ai vu un marchand.
- Oui, FINE. Puis après, je vais aller chercher des poules. J'en prendrai 5 ou 6 avec un poulet et on se retrouvera vers la Poste pour rentrer à la maison.

- Mè, JOZON, i sonzhon dèla « Shan-na », d'mè prèdré na péra dè solor, tché BERGER.

Véka noutra FINE é noutron JOZON ké von shokon dè leu flan. Apré na bon'aura, n'tron JOZON é n'tra FINE sé son to dè mémè r'trovo.

- Dé vie dè loè l'gran PIARE é la SOIZE.

- Mè, d'lo zo vie dè pré. La SOIZE été po kontèta, l'gran PIARE avé bie on kou, y éto passo i « stand » d'lo zAllemands, l'aviévè bie on sizelin dè biéra, l'été briokle (boro). Yè totadé dinse. Poura SOIZE !

- Y'eura, FINE, fo pèssò a rètro. Ya ko lè bétchiè a forè m'djié, pè mè avoé d'kmèche a avé fam.

- JOZON, pèdè k'tè f'ro lè bétchié, mè d'faré sharfo la sopa. Dé mo a lè plôtè d'avé tan kori d'jiè chla féra. Yavévè plè dè monde. Mé lo zhè aviévon po l'ér d'avé dè sou. Y z'ashtovon po guère. To dè mémè, yaviévè plè d'atrachon chi l'pro dè féra. D'on flan, y été lo shvo kè sôtovon dè barièrè, fagévon kokè po dè flan, kmè si danchévon. Y été brove a vé. D'l'otrè flan, y été on p'tiou tropé dè moueuton kè dè shin drêché m'nivon o lo bargé lo djévon d'alo. Ple loè, dou z'om, avoé dè gan dè couér, fagévon volo dè fokon ké no rozovon la téta è passè. On é preu kontè d'avé vie to sè !

Apré avé m'djia la sopa é on bokon dè pan é dè toma, l'JOZON s'èdronmivè a tobla. Loui avoé aviévè du béré on canon a la féra.

- Alé, JOZON ! Vo t'dromi, té fat'go. D'bètè lo zachété djié le l'évié é mè avoé d'vé m' dromi.

TRADUCTION.....

- Moi, JOZON, au sommet de la Chaîne, je me prendrai une paire de souliers, chez BERGER.

Voilà notre FINE et notre JOZON qui vont chacun de leur côté. Après une bonne heure, notre JOZON et notre FINE se sont tout de même retrouvés.

- J'ai vu de loin le grand PIERRE et la SOIZE.

- Moi, je les ai vus de près. La SOIZE n'était pas contente, le grand PIERRE avait bu un coup, il était passé au stand des Allemands, il avait bu un seau de bière, il était ivre. C'est toujours comme ça. Pauvre SOIZE !

- Maintenant, FINE, il faut penser à rentrer. Il y a encore les bêtes à faire manger, puis moi aussi, je commence à avoir faim.

- JOZON, pendant que tu t'occuperas des bêtes, moi, je ferais chauffer la soupe. J'ai mal aux jambes d'avoir tant couru dans cette foire. Il y avait beaucoup de monde. Mais les gens n'ont pas l'air d'avoir beaucoup d'argent. Ils achetaient peu. Tout de même, il y avait plein d'attractions sur le pré de foire. D'un côté, c'était les chevaux qui sautaient les barrières, ils faisaient quelques pas de côté, comme s'ils dansaient. C'était beau à voir. De l'autre côté, c'était un petit troupeau de moutons que des chiens dressés menaient où les bergers leur disaient d'aller. Plus loin, deux hommes, avec des gants de cuir faisaient voler des faucons qui nous rasaient la tête en passant. On est bien contents d'avoir vu tout ça.

Après avoir mangé la soupe et un morceau de pain et de tomme, le JOZON s'endormait à table. Lui aussi avait du boire un verre à la foire.

- Allez, JOZON ! Vas te coucher, tu es fatigué. Je mets les assiettes dans l'évier et moi aussi je vais me coucher.

E y von dromi shokon d' leu flan. I nè dron-mon ple èssè : l'JOZON ronflè a fèdrè lè morailè é la FINE a on p'tiou sèn. Z'on désido dè dromi shokon djiè na shambra. Dinse, y poéjon mieu sè r'poso.

Le lendèman matin, l'JOZON étié to chouza.

- Alé, JOZON, vo t'lavo. Apré, t'sara mie. On d'rè na r'massa brossa avoé ton groè mo rozo. Yè po fé jista pè la r'guéto na sola dè ban. Fo sè sarvi.

- T'dronméré tè avoé n'ér'sson kè pétè é kè ronflè ?

- E la FINE, si te b'tovè moè d'z'ognon djiè ton gouto, d'arou p'tétrè moè l'vètrè gonfl'. O m'a todlon de ki aviévè mé dè plasè dior ké djiè.

...

- O FINE, d'té po de : yiar y'avévè d'brovè palètè dè cayon, d'né ashto yeuna avoé kokè dio. S't'no fagévè n'a potée woui pè mizor ?

- Ben, JOZON, to raison. D'vé alo kri i korti on shou avoé dè passenaye é d'b'téré djiè dè tartifle. Avoé na groussa salada, no z'oron on bon gouto.

Ey'è dinse ké sè termino la féra dè QU'ARA BARA. Yor, fo atèdrè l'an kè vin pè r'k'mèché.

TRADUCTION.....

Et ils vont dormir chacun de leur côté. Ils ne dorment plus ensemble : le JOZON ronfle à fendre les murs et la FINE à un sommeil léger. Ils ont décidé de dormir chacun dans une chambre. Ainsi, ils peuvent mieux se reposer.

Le lendemain matin, le JOZON était tout barbouillé.

- Allez, JOZON, va faire ta toilette. Après, tu seras mieux. On dirait un balai brosse avec ta figure mal rasée. Ce n'est pas fait juste pour la regarder, une salle de bains. Il faut s'en servir. Tu dormirais toi avec un hérisson qui pète et qui ronfle ?

- Eh ! La FINE, si tu mettais moins d'oignons dans ton repas, j'aurais peut-être moins le ventre gonflé. On m'a toujours dit qu'il y avait plus de place dehors que dedans.

...

- Oh ! FINE, je ne t'ai pas dit : hier, il y avait de belles palettes de porc, j'en ai acheté une avec quelques diots. Si tu nous faisais une potée aujourd'hui à midi ?

- Eh bien, JOZON, tu as raison. Je vais aller chercher au jardin un chou avec des carottes et je mettrai dedans des pommes-de-terre. Avec une grosse salade verte, nous aurons un bon repas.

Et c'est ainsi que s'est terminée la foire de Qu'ara Bara. Maintenant, il faut attendre l'année prochaine pour recommencer.

Créée il y a plus de 700 ans, la foire de Qu'Ara Bara (traduction : *Qui aura donnera*) peut être considérée comme la plus ancienne foire de Savoie drainant chaque année, le premier dimanche de septembre, plusieurs milliers de visiteurs. Elle a été durant plusieurs siècles essentiellement un marché agricole et c'est seulement dans les années 1980 que la foire s'est transformée en une manifestation commerciale, les animations de rue contribuant au caractère festif de celle-ci.

Nos travaux et enquêtes

Connaissez-vous la « tulipe des Marches » ?

Nadezhda SLAVOVA

Quand, en 2006, l'association « Mémoire et Patrimoine » a été créée, on imaginait « Les Marches et son patrimoine » comme un laboratoire où on pouvait appliquer les méthodes et les techniques de toutes les disciplines et sciences existantes pour approcher, comprendre et montrer la richesse de ce patrimoine. Restant fidèle à ce concept, on a franchi un autre pas aujourd'hui en créant du groupe de travail NaTuRe. Voilà donc comment on est amené à parler pour la première fois dans ce *Bulletin* de ... botanique.

La tulipe, jolie plante des mois de printemps, égaye jardins et balcons avec ses grosses fleurs de couleur éclatante. Elle n'est pourtant pas une plante originaire de l'Europe occidentale, mais ses graines et ses bulbes ont voyagé avec l'homme d'un bout du continent européen à l'autre, à l'époque romaine notamment et, un peu plus récemment, au XVI siècle depuis la Turquie et la Grèce actuelles.

La rareté et la beauté de la tulipe ont fait de cette plante un objet de spéculation atteignant des prix de vente astronomiques – la « tulipomania » a gagné tous les pays de l'Europe occidentale à commencer par la Hollande. Dans des circonstances plus malheureuses – famines, guerres (dont la Grande guerre)..., les populations se sont nourries des bulbes de la tulipe, pourtant reconnus comme non comestibles.

Le genre *Tulipa*

La tulipe, dont le nom scientifique est *Tulipa*, fait partie de la famille des Liliacées. On distingue environ 125 espèces décrites actuellement de cette plante vivace à bulbe. Les tulipes cultivées par l'homme sont appelées des « tulipes horticoles » : il s'agit de plantes ornementales qui existent aujourd'hui en plusieurs milliers de variétés (cultivars).

En revanche, les tulipes dites « botaniques » sont des espèces sauvages. Elles aiment les zones boisées ou les rochers en montagne. Jadis, on les retrouvait à profusion dans les vignes et les champs négligés, mais de nos jours, hélas!, le désherbage chimique a éradiqué du paysage ces fleurs qui étaient déjà considérées comme rares.

En arrière-fond : planche de *Tulipa sylvestris*

TULIPA

Tige : longue, dure et solitaire

Feuilles : assez peu nombreuses, alternes, entières à nervures peu profondes, charnues

Fleur : peut se présenter en forme de cloche, en coupe ou en étoile ; le périanthe est constitué de six pétales à peu près similaires refermant six étamines et trois stigmates

Fruit : capsule tripartite contenant de nombreuses graines

C'est un genre des plantes herbacées, originaire des zones montagneuses de l'hémisphère nord européen et asiatique. Le centre de diversité du genre ce sont les montagnes du Pamir et l'Hindou Kouch ainsi que les steppes du Kazakhstan. Aujourd'hui, la tulipe se rencontre en Europe, en Asie mineure, en Asie centrale jusqu'en Chine et au Japon. Son aire de distribution englobe aussi l'Afrique du Nord et le sous-continent indien.

Tulipes sauvages en France

En France sont recensées quatorze espèces de tulipes sauvages, toutes actuellement en voie de disparition et dont douze sont inscrites au *Livre Rouge des espèces menacées*.

Parmi les tulipes sauvages huit espèces sont inféodées aux Alpes. Connues sous l'appellation « tulipes de Savoie », elles se rencontrent dans les environs de Saint-Jean-de-Maurienne et de Moûtiers. L'existence de ces espèces de tulipe uniques dans le paysage alpin pourrait s'expliquer par l'introduction de la culture du safran en Savoie il y a quelques siècles et la confusion des bulbes de ces deux plantes. Trois espèces de « tulipes de Savoie » se sont éteintes dans la nature ces dernières décennies. Le Conservatoire du Patrimoine naturel a pris des mesures pour sauver les cinq autres...

Le Sud-ouest de la France est connu pour sa tulipe d'Agen (*Tulipa agenensis*). Appelée également « œil de soleil », elle a une grosse fleur rouge et une coloration

noire et jaune caractéristique à la base de ses pétales. C'est cette espèce de tulipe justement qui aurait été introduite en Gaule par les Romains il y a 2000 ans.

La *Tulipa raddii* (anciennement appelée « tulipe précoce »), également de couleur rouge, mais plus petite que la précédente, se rencontre, elle aussi, dans le Midi de la France.

Enfin, celle qui est connue dans plusieurs régions en France est la tulipe sylvestre jaune (*Tulipa sylvestris*) dont il existe une sous-espèce du Sud de la France (*Tulipa sylvestris subsp. australis*) avec une coloration en rouge au revers de ses pétales jaunes.

Peu présente en Savoie, la tulipe sylvestre a été connue jadis aux Marches. Elle poussait dans les vignes, dans les Aymes et dans d'autres coins de la commune. D'ultimes traces de cette population de tulipes peuvent être observées aujourd'hui au cimetière du village.

La « tulipe des Marches » : une fleur sauvage en voie d'extinction sur la commune

La tulipe sauvage jaune est décrite dans la littérature spécialisée comme la « compagne typique du vignoble centre-européen ». Elle serait originaire d'Europe méridionale et du Proche-Orient, mais connue dans la partie occidentale du continent européen dès le XIIIe siècle.

La plante est petite, avec une tige grêle pouvant atteindre 50 cm et qui porte quelques feuilles longues et étroites. Dans sa partie supérieure la tige se termine généralement par une ou par deux fleurs. Le bouton de la tulipe sylvestre est vert et penché, mais à l'éclosion les pétales pointus de la corolle se dressent et se recourbent à leur extrémité. La fleur est de couleur jaune, très lumineuse et, chose rare chez les tulipes, parfumée. La journée, elle suit, comme le tournesol, le mouvement du soleil. Les bulbes de la plante produisent des stolons à l'extrémité desquels se forment de nouveaux bulbes. C'est un moyen de reproduction efficace et la plante envahit facilement de nouveaux espaces.

Des témoignages oraux affirment qu'il y a quelques décennies encore, la tulipe sauvage jaune était très répandue dans le vignoble aux Marches, mais aujourd'hui cette fleur a totalement disparu du paysage viticole. La raison de son extinction ? Très certainement la pratique de labours profonds arrachant les bulbes de la plante et l'utilisation de désherbants et autres produits pour le traitement de la vigne.



La tulipe sauvage jaune – une plante des vignobles

Aimant également des endroits comme les cimetières et parcs, une ultime station de tulipes sauvages a été repérée au printemps 2011 au cimetière des Marches. Mais pour combien de temps encore la fleur résistera aux moyens modernes de lutter contre les « mauvaises herbes » ?

De part sa présence sur le sol calcaire et rocailleux de la commune, la jolie fleur des vignes a été appelée jadis « tulipe des Marches ». Elle fait partie du patrimoine local et notre devoir est de la sauvegarder.

Actualités

Sortie archéologique à Vienne (Isère)

Le groupe « Archéologie » travaille depuis quelques années sur l'époque gallo-romaine (investigations sur un site d'habitat du Haut-Empire romain notamment). Cette année, une visite de *Vienna* gallo-romaine a été organisée au mois d'avril et a été suivie par un petit nombre de participants.

La découverte de la « capitale des Allobroges » a commencé par la visite guidée du musée de Saint-Romain-en-Gal, rive droite du Rhône, et des vestiges d'une partie du quartier résidentiel et commercial qui y sont conservés. Dans les salles du musée, le groupe a découvert entre autres des reconstitutions des différentes parties d'une maison romaine de ville (*domus*) et a admiré fresques murales et mosaïques restaurées dans les ateliers de restauration spécialisés de Saint-Romain-en-Gal.

A l'extérieur, outre les maisons et les aménagements publics conservés *in situ*, une aire expérimentale attendait les visiteurs, avec notamment la culture des plantes connues et utilisées dans l'Antiquité. Le petit vignoble expérimental a particulièrement intéressé les Marcherus – certains ont posé au guide des questions très pointues ...



Dans les salles du musée : à l'écoute attentive du guide



La culture de la vigne dans l'Antiquité : un savoir-faire et des techniques sophistiquées

Après un pique-nique dans la verdure du complexe muséal, l'après-midi s'est poursuivi par une visite du cœur historique de la ville de Vienne.

En effet, sur la colline située sur la rive opposée du Rhône, d'autres monuments antiques témoignent encore aujourd'hui de la grandeur de la capitale de la cité des Allobroges du temps du Haut-Empire romain. Portiques de la place publique (*forum*), temple du culte officiel de l'empereur Octave Auguste, théâtre, odéon, pyramide du cirque, ... ces aménagements monumentaux rendent toujours perceptible la splendeur de *Vienna*, l'une des plus grandes villes de la Gaule romaine.

La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale permettant à la quinzaine de participants de nouer de nouvelles connaissances et d'échanger entre eux.

Les sorties botaniques du groupe NaTuRe

La création d'un nouveau groupe de travail au sein de l'association avec, comme mot d'ordre, la découverte du patrimoine naturel de la commune de Les Marches, a permis de mettre en place une approche simple et ludique, à la portée de tous, pour se familiariser avec la flore locale.

Depuis le début de l'année 2011, pas moins de six rendez-vous ont été organisés dans différents secteurs de la commune et dans quelques autres lieux remarquables (sur le « sentier d'Apremont » et dans le massif des Bauges notamment). Suivies par une dizaine de personnes, ces balades dans la nature étaient riches en échanges et en informations. Pour chacune des sorties, un thème était retenu – le baguenaudier en janvier, les premières fleurs du printemps en mars, les orchidées en avril et en mai, ...

Encadrées par deux amateurs botanistes et écologistes, Jacques Perrier et Roland Floret, les rendez-vous du groupe « NaTuRe » se poursuivront en proposant à tout un chacun le temps de se ressourcer le week-end et surtout de poser un regard différent sur l'environnement et les richesses naturelles de notre commune.



Orchidées sauvages aux Marches (avril 2011)



A l'assaut de la Pointe de La Galoppaz :
découverte de la flore du massif de Bauges (mai 2011)

Avis aux passionnés de la nature : Les dates et les lieux de rendez-vous des sorties du groupe NaTuRe sont annoncés au fur et à mesure dans les comptes-rendus des réunions de travail de l'association. Pour l'année prochaine, les référents du groupe tacheront d'établir un calendrier. Si vous souhaitez en être informés, écrivez-nous à l'adresse Internet de l'association ou au siège de l'association (« Mémoire et Patrimoine de Les Marches » - Mairie de Les Marches – 73800 Les Marches).



Sabot de Vénus



Rosier des Alpes



Céphalanthère
à longues feuilles



Gentiane bleue



« Homme-pendu »
et Orchis singe

**Enquête auprès de nos lecteurs**

Votre avis nous intéresse, amis lecteurs du *Bulletin* de « Mémoire et Patrimoine »,

Vous prenez plaisir à lire notre *Bulletin*, mais vous souhaitez tout de même voir paraître des articles sur d'autres sujets relatifs au patrimoine local,

Vous avez des remarques et suggestions à nous faire passer ou bien vous avez constaté une erreur dans les textes déjà parus,

Vous êtes en possession de documents d'archives ou bien vous pouvez vous-mêmes témoigner à propos d'évènements, lieux et personnages de Les Marches,

Ecrivez-nous sur papier libre, vous contribuerez ainsi à l'écriture des prochains numéros !

Le comité de rédaction



BULLETIN D'ADHESION

Veillez joindre votre règlement à ce bulletin de renseignement. Cotisation de **10 euros** pour l'année civile en cours. Chèques libellés à l'ordre de l'association.



Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Courriel :

Téléphone :



Je souhaite prendre part au travail du (des) groupe(s) :

Nature et Géologie Patois Etude du Bourg

Archéologie Généalogie Bibliothèque

Fonds iconographiques et documentaires



Je souhaite recevoir régulièrement :

- le compte-rendu des réunions mensuelles - le *Bulletin* de l'association

Adhésion de soutien uniquement

ON VOUS SUGGERE DE PHOTOCOPIER CETTE PAGE AVANT DE DECOUPER LE « BULLETIN D'ADHESION »

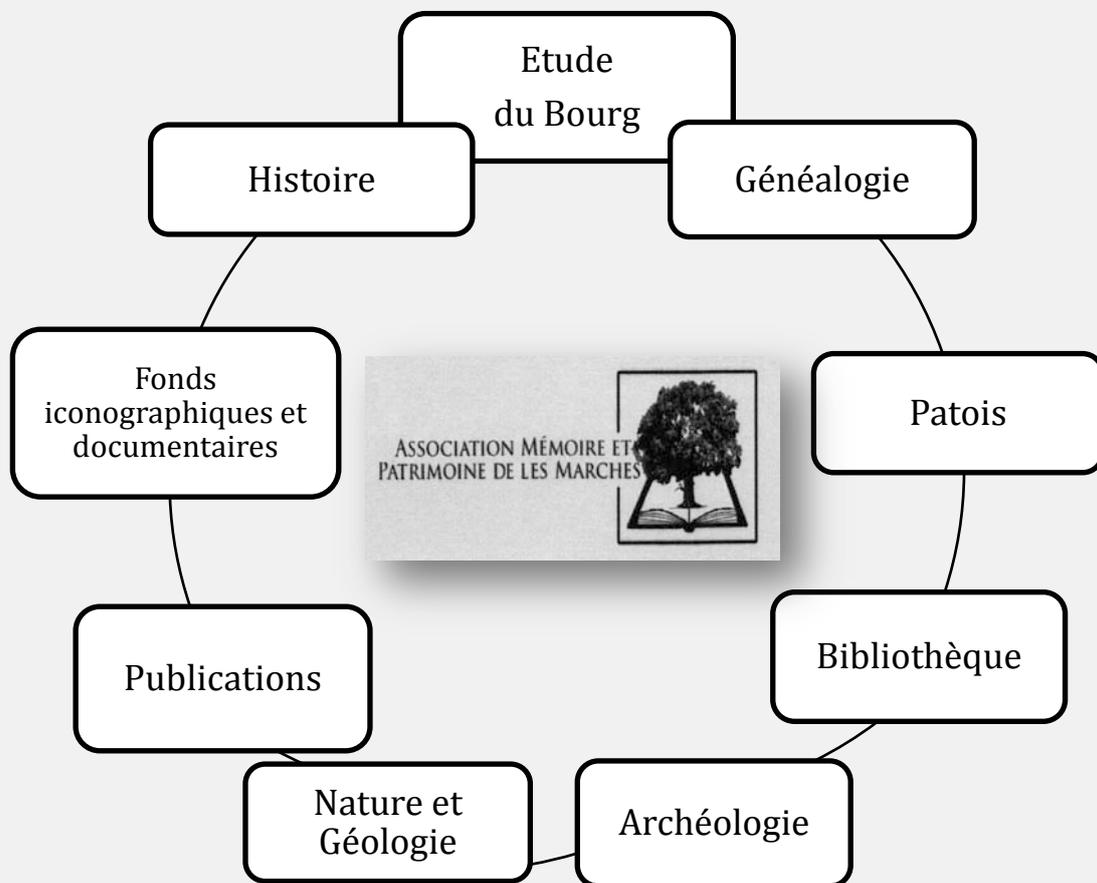
27

« Mémoire et Patrimoine » en bref

Association créée en 2006, ayant comme but « *la sauvegarde, la valorisation et l'étude du patrimoine archéologique, historique, culturel, cultuel, artistique, technique et naturel de la communauté de Les Marches par tous les moyens appropriés* » (article 2 des Statuts de l'association).

- Adhésion : 10 euros pour l'année civile en cours
 - Assemblée générale tenue en janvier
 - Bureau renouvelable tous les trois ans
- Réunions de travail mensuelles (le 4^{ème} vendredi du mois)

Groupes de travail



Manifestations et activités ouvertes à tous

- ✓ Soirée patoisante (février)
- ✓ Soirée de l'association (mai)
- ✓ Participation aux Journées du Patrimoine (septembre)
- ✓ Réunions du groupe Patois (le 3^{ème} vendredi du mois)
- ✓ Réunions du groupe Généalogie (tous les vendredis)
 - ✓ Recherches archéologiques (les mois d'été)
 - ✓ Sorties du groupe NaTuRe (ponctuelles)